

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

NUMERO SPECIAL

Philippe MACHENAUD-JACQUET
Mail : philippe.machenaud@mail.pf

Matahiti 167
N° 26 - Numera Taac

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 4
no Me 2018

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 42 52 61

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Pages

Commission de recensement général des votes à l'occasion de l'élection des représentants à l'assemblée de la Polynésie française des 22 avril et 6 mai 2018 - Rapport pour le premier tour du dimanche 22 avril 2018

1676

PARTIE OFFICIELLE

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

**Commission de recensement général des votes
à l'occasion de l'élection des représentants à l'assemblée de la Polynésie française
des 22 avril et 6 mai 2018**

Rapport pour le premier tour du dimanche 22 avril 2018

La commission de recensement général des votes à l'occasion de l'élection des représentants à l'assemblée de la Polynésie française, instituée par l'arrêté n° HC / 53622 / DIRAJ du 8 février 2018, a siégé dans les locaux du haut-commissariat de la République, avenue Pouvenaa a Oopa à Papeete, le lundi 23 avril 2018 de 8 h 00 à 11 h 12.

Etaient présents :

- Mme Elisabeth de Castellan, magistrate, présidente,
- Mme Céline AZEMA, magistrate, membre,
- Mme Caroline PARIZEL, magistrate, membre,
- M. Fabrice BONICEL, directeur de la réglementation et des affaires juridiques au haut-commissariat de la République, membre.

Mme Armelle PICCOZ, cheffe du bureau de la réglementation et des élections au haut-commissariat de la République, a assuré les fonctions de secrétaire de la commission, sans participer aux travaux (non membre).

La liste « Tapura Huiraatira » était représentée dans le cadre de ces travaux.

Sur l'ensemble de la circonscription unique de la Polynésie française, les résultats sont les suivants :

Nombre d'inscrits :	206 670
Nombre de votants :	127 124
Bulletins blancs :	1 126
Bulletins nuls :	2 134

<u>Nom de la liste</u>	<u>Nombre de suffrages obtenus</u>
Te Ora Api O Porinetia	4 606
Tavini Huiraatira	25 891
E Reo Manahune	2 503
Tahoeraa Huiraatira	36 754
Dignité Bonheur	1 443
Tapura Huiraatira	54 072

Aucune liste n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour de scrutin.

Sont admises à se présenter au second tour les listes ayant obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des suffrages exprimés, soit les listes suivantes :

- Tavini Huiraatira
- Tahoeraa Huiraatira
- Tapura Huiraatira